

# 1<sup>er</sup> trimestre 2012 : La sous-préfète aux champs !

## Edito du secrétaire général, Dr Louis Reymondon

Patatras ! Comme on dit qu'*un malheur n'arrive jamais seul*, les deux nouvelles sont tombées en même temps ! En psychanalyse, Jung aurait qualifié cette troublante coïncidence de *synchronicité*...

Quel rapport, me direz-vous, entre la confiscation du Triple A de la France par Standard and Poors, l'arbitre moderne et suprême de la Finance et du Bonheur des peuples, le distributeur souverain des bons et des mauvais points aux États et aux grands acteurs économiques, et la promotion bien méritée de Madame Corinne ORZECOWSKI, élevée au rang de Préfète de la Mayenne et ainsi arrachée à son arrondissement de Draguignan, abonné désormais aux débordements de l'Argens et de ses affluents qui n'ont jamais cessé de tourmenter le séjour varois de notre sous-préfète ?

Le premier événement ?... "On s'en fout", comme l'a joliment illustré à l'avance l'humoriste RANSON dans sa carte de vœux pour 2012 ! Mais le départ de la représentante de l'État, qui s'est tellement impliquée

"usine à gaz" dont les services préfectoraux n'en restent pas moins les "ingénieurs en chef" et le Préfète une sorte de PDG ou de Général d'une "armée



mexicaine d'officiers sans troupes" ! On est à la recherche de cette fameuse gouvernance introuvable en raison du désengagement de l'État au profit d'une décentralisation non aboutie : En cas de crise, les Collectivités sont particulièrement démunies de ressources financières mobilisables et de règles claires de répartition territoriale des charges et des responsabilités face aux situations imprévisibles.

On annonçait pour le 9 janvier 2012 (18 mois après la catastrophe de 2010 !) une réunion de tous ces intervenants qualifiés autour du Préfète du Var pour un accouchement, difficile et au delà du terme, du "Programme" tant attendu... On allait voir jaillir enfin un programme phasé et financé de vraies "Actions de Prévention des Inondations" répondant à l'attente haletante des sinistrés. Car, au delà des pertes subies et non réparées, ils restent en *situation permanente d'insécurité* : Dans l'état actuel des cours d'eau, faute de mesures rapides et énergiques, une troisième crue n'est plus une crainte mais une certitude !

Patatras ! Manque d'affinités entre partenaires, conflits de pouvoirs, inexorable manie de "botter en touche" en refilant au voisin "la patate chaude", bref en se défilant de la part de responsabilités confiée naïvement par les électeurs à des édiles dépourvus de *l'ardente obligation du service public* (plus clairement : du service au public) ? Aucune déclaration de nature à apaiser les angoisses... : Le Président du Conseil Général a écrit dans ses vœux que l'Assemblée départementale acceptait d'être le "pilote du PAPI" mais tous ces "partenaires", dit-on, se retrouveront *ultérieurement* (sans doute *après* les élections !) pour en examiner les financements et envisager des modalités opérationnelles : Ce n'est encore, dit-on, qu'un "PAPI d'intention" comme si on voulait rappeler que le CG 83 est comme "l'Enfer pavé de bonnes intentions" ! Qui en douterait ?



dans les secours et le suivi des sinistrés des inondations de juin 2010 et novembre 2011 en Dracénie et dans la Basse Vallée de l'Argens est, en revanche, la perte préoccupante de la lettre essentielle de notre nécessaire Triple V : La Volonté !

Oui, les sinistrés l'ont bien compris, toute la Vérité qu'ils veulent connaître et la Visibilité sur le devenir qu'on leur prépare sont sous le contrôle du V de la Volonté politique. Car c'est bien l'État, au-dessus de tout, qui est responsable de la sécurité des personnes, des biens et des territoires. Il a engagé...depuis 2003...une procédure qui repose sur une gouvernance partenariale rassemblant acteurs locaux et services de l'Etat : ces fameux PAPI (Programmes d'Actions de Prévention des Inondations). On ne cesse pas de vouloir en dynamiser la mise en œuvre et, le 17 février 2011, la Secrétaire d'État Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET a officiellement présenté le cahier des charges d'un "nouveau dispositif PAPI". On dit son application "imminente" depuis des mois... mais c'est l'Arlésienne, on attend toujours ! Pourquoi ?

Consulté par VIVA, un Vice-président du Conseil Général du Var, M. Jean-Pierre SERRA, l'explique : "Les PAPI visent à réduire les conséquences des inondations sur les territoires à travers une approche globale du risque portée par un partenariat réunissant les services de l'État et les acteurs locaux, principalement les collectivités locales : communes, intercommunalités, département, région...", bref une

## Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

Comme aucune des préconisations du Rapport des hydrologues LEFORT et KOULINSKI sur les inondations de juin 2010 n'ont encore été suivies d'effet, comme aucun traitement sérieux des cours d'eau n'est encore engagé sous forme de travaux d'envergure et que les Syndicats dédiés à ces entretiens et réparations courent sans succès après les moyens financiers, la machine est bloquée. Et, les mêmes causes produisant les mêmes effets, on est quasiment assuré d'une troisième crue dévastatrice aux prochaines fortes précipitations. Pire, si celles-ci venaient à ne survenir qu'au mois d'août, lorsque la migration saisonnière est à son comble et l'occupation des campings à son plein, ce ne sont plus que les biens mais de nombreuses vies humaines qui seraient au coeur du drame. Qui en porterait alors l'éternel regret ? Les sinistrés le savent et, désespérés, se sentent abandonnés de tous côtés ! L'heure des comptes viendra, hélas, et on recherchera alors les responsabilités mais aujourd'hui VIVA cultive encore – contre toute objectivité – la confiance et l'espoir...



Devant ce blocage caricatural, les esprits s'échauffent, la tentation est grande de franchir la ligne jaune, de prendre le taureau par les cornes au mépris des règles d'un Pouvoir qui ne sait plus comment faire pour respecter celles qu'il a lui-même instituées dans l'intérêt de tous. Les intérêts particuliers s'avancent et s'affrontent à la Collectivité et entre eux. On glisse sur les parois lisses de l'incivisme et de la petite délinquance : c'est toujours le cas des minorités qui se sentent, isolées, fragilisées, exclues... abandonnées.

Le risque est de voir chacun prendre des initiatives d'autodéfense puisque les systèmes chargés de les protéger ne fonctionnent pas et qu'ils restent en péril. Prenons deux exemples :

- Le Président du Syndicat Intercommunal de l'Aménagement de la Nartuby déclare à la presse, au lendemain de la réunion du 9 janvier, sans résultat concret si ce n'est d'avoir entendu l'annonce d'un "PAPI d'intention" piloté par le Conseil Général, qu'il n'attendra pas sa mise en place pour agir ! On le comprend car il est sur le terrain des réalités et "ce qui le dérange, dit-il, c'est de voter quelque chose qui n'existe pas"... Il se dit prêt à engager des travaux et refuse la temporisation : il ne veut pas qu'on puisse

l'accuser, faute d'agir, de mettre en péril la vie d'autrui. Mais ses initiatives, en cavalier seul, posent problème aux sinistrés de l'aval car la mise en œuvre cohérente d'une stratégie sur l'ensemble du bassin versant est une obligation absolue.

- Un producteur de fraises, habitant sur les lieux et ayant perdu en 2010 les 9/10 de ses installations, s'est entouré de remblais, en totale infraction mais avec un sentiment de légitime défense puisque son exploitation et sa maison ont été à nouveau inondées en 2011 faute de travaux de protection dont les pouvoirs publics ont le devoir. Dans l'état des cours d'eau, il se protège par ses propres moyens mais la Police de l'eau est aussi fondée à le mettre en garde à vue, placer les engins de travaux publics sous scellés et le déférer au tribunal. Elle devrait le faire à l'encontre de tous les contrevenants, particuliers ou municipalités. Mais comment un Pouvoir peut-il faire respecter la loi quand il est lui-même aussi gravement défaillant ?

C'est dans ce désarroi que le départ de la sous-préfète survient... Certes, un bon serviteur de l'État en appelle un autre et elle sera remplacée, mais le Président de VIVA a tenu à lui exprimer "au nom du Comité et de nos adhérents"... "toutes nos félicitations pour votre promotion" et il ajoute : "les sinistrés de juin 2010 et novembre 2011 avaient trouvé en vous une personne réellement concernée par la région qui, ayant subi la violence des éléments, savait de quoi elle parlait. Nous garderons de vous le souvenir d'une femme intègre qui aura su s'investir pour faire avancer des dossiers difficiles que beaucoup préféreraient oublier. Dommage que vous n'ayez pas eu suffisamment de moyens mis à votre disposition pour nous aider à gérer une crise dont nous n'avons pas beaucoup d'espoir de sortir, du moins pour le moment, vu le peu d'intérêt de toute la classe politique pour le sujet... etc...".

Ce témoignage a valu à Jean-Noël BRANDENBURGER la réponse suivante qu'il m'autorise à livrer ici : "Je vous remercie de ces mots qui me touchent peut-être plus que tout autre. Notre mission est bien celle de tenter de régler les problèmes les plus difficiles. Soyez assuré que le Préfet Paul MOURIER est très à l'écoute des sujets que vous portez".



## Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

Lui-même, répondant aux vœux de VIVA répète à son tour sa "totale implication", et on le voit en effet déployer son activité jusque sur le terrain, accompagné du Directeur de la DDTM. Car il ne faut pas de rupture dans le service de l'Etat, alors même que son excellent directeur de Cabinet, M. François-Xavier LAUCH, à peine arrivé est déjà muté et que le Préfet Hugues PARANT, son prédécesseur surpris par la catastrophe de 2010, n'en avait pas encore tiré les leçons qu'il était appelé à des fonctions supérieures en Région !

Non seulement les pouvoirs de l'Etat se sont dissous dans des transferts de compétences mal relayés et démunis mais ses propres Services s'appuient davantage sur l'investissement personnel des agents que sur une organisation opérationnelle dotée de moyens et d'autorité efficaces.

Quels sont ces sujets qui interpellent les Services publics ? Certes, des questions matérielles : la réparation des pertes et les contentieux pendants avec beaucoup d'Assureurs qui, par ailleurs, résilient les contrats ou augmentent excessivement les primes (de 200 à 500 % !) et les obligations des assurés, en réduisant les garanties. Une récente réunion des adhérents de VIVA autour d'une journaliste de Canal +, qui prépare un reportage de 90 minutes sur ce thème inquiétant, a bien montré les difficultés globales et particulières de chaque situation : Une révision du Régime des CAT.NAT., respectueuse des sinistrés et non des intérêts financiers des Assureurs, devra s'accomplir dans la concertation et une volonté politique irréprochable.

Mais les sujets de préoccupation sont dominés par l'insécurité permanente dans laquelle vivent les habitants, entrepreneurs, hôteliers de Plein Air... et les maraîchers, horticulteurs, viticulteurs, oléiculteurs, bref tout le monde rural de la Plaine de l'Argens. Car, si l'écoulement des eaux et l'expansion des crues ne sont pas régulés depuis l'estuaire jusqu'aux sources de l'Argens et de ses affluents, inutile, voire impossible de redémarrer une activité, de relancer l'économie locale sinistrée.

Il y a aussi des "sinistrés indirects", les commerces dont le tourisme représente l'essentiel du chiffre d'affaire. Déjà des faillites sont déclarées, des exploitants réduisent la voilure et licencient ou s'en vont, en y laissant des plumes, sans que l'on imagine vers quelle reconversion possible. Face à ce constat, dix fois filmé par les télévisions et que les journaux commencent à publier en interrogeant les sinistrés, aucun engagement ni même projet de grands travaux n'est encore franchement sur le métier. Les rivières ne sont pas entretenues, les dégâts de 2010 ont considérablement aggravé le risque pour 2011 et ceux de 2011 font craindre le pire pour la troisième grande inondation qui ne manquera pas de survenir aux prochaines grosses intempéries.

Il est à la mode d'invoquer "la crise" pour expliquer "qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses" ! Les élus les mieux placés pour connaître le dessous des cartes affirment sans hésitation : c'est faux ! Comme disait

ma bonne grand-mère, "l'argent n'est plus là où il devrait être" ! Et alors ? Toutes les rumeurs sont bonnes à démoraliser : L'hebdomadaire Marianne" n'ouvre-t-il pas une piste lorsqu'il ose affirmer (n° 769 du 14 au 20 janvier 2012, p. 23) à propos de la



réforme au forceps de Bercy, imposant la fusion de la Direction Générale des Impôts et du Trésor que, devant la réticence de l'encadrement, le Gouvernement a fait le choix "pour faire passer la pilule, d'aligner les salaires des personnels des deux Directions et de le faire par le haut" ? Un surcoût de 33,3 millions d'Euro par rapport aux prévisions de ces rémunérations aurait provoqué "un choc financier tel qu'il a obligé l'Etat à piocher dans les enveloppes 2010 des séismes d'Haïti, de la tempête Xynthia et des inondations du Var pour payer ses fonctionnaires" !



Précédemment, la Réforme Générale des Politiques Publiques (RGPP), ayant entraîné des réductions drastiques de personnel à Météo-France, avait été avancée comme une cause déterminante de la très mauvaise gestion des prévisions et de l'alerte à l'origine des accidents mortels de ces inondations de l'Est Var.

Mais les services de l'Etat sont vigilants : En février 2011, dans le Bureau de la sous-préfète, VIVA et l'ASDN avaient été auditionnées par deux hautes personnalités : le Préfet Cyrille SCHOTT, conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des Comptes et Maître Jean-Michel SANSOUCY, conseiller de la

## Vivre installés au Val d'Argens

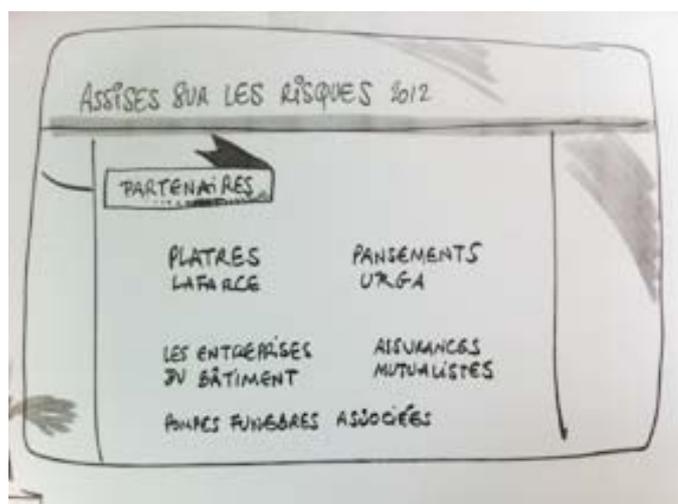
Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

Représentation de la Cour en Région PACA, qui préparaient un *Rapport sur le bon usage de l'argent public dans la catastrophe des 15 et 16 juin*. Lorsque ce Rapport sera rendu public, on y trouvera sans doute des réponses formelles à ces allégations fortement troublantes et, si elles devaient être confirmées, les sinistrés – et l'État lui-même – en tireraient les conséquences.

Ils seraient, dans cette légitime demande de clarté, fortement aidés par les Missions d'Information Parlementaires dont VIVA a demandé la création en avril 2011 au député de droite, M. Georges GINESTA et, en octobre 2011 au sénateur de gauche, M. Pierre-Yves COLLOMBAT pour enquêter sur les dysfonctionnements de la gestion de crise et surtout de l'après-crise. D'un bord politique comme de l'autre, malgré la lourdeur institutionnelle, il est naturel que le citoyen en appelle à ses représentants locaux avec quelque espoir d'être entendu à Paris !



Chacun a déploré la carence des systèmes d'alerte préfectoraux et communaux, complètement défaillants en 2010 et améliorés en 2011, mais apprécié la rapidité des réflexes de la sous-préfète pour déclencher les hélicoptéages et les secours terrestres dans un temps record. Elle a permis de sauver des vies sinon les biens.



En revanche, on est en droit d'espérer une vraie gouvernance de la post-crise et une mobilisation

cohérente et concertée des partenaires publics (et pas seulement privés !) sans attendre les prochaines Assises des Risques Naturels de 2014 !

Pour l'heure, grâce à Dieu, nul ne peut dire que le *V de volonté politique* serait déjà supplanté par le *V de voleur* et VIVA reste dans l'espoir que le sous-préfet ou la sous-préfète qui succédera à Madame ORZECOWSKI restera dans la ligne rigoureuse et aussi efficace que possible qu'elle a suivie depuis la catastrophe de 2010. Elle nous affirme que nous devons placer toute notre confiance dans le Préfet du Var, son collègue Paul MOURIER et quelques frémissements semblent en effet s'annoncer.



Le Général Bernard TARDIF, adjoint au Maire de Fréjus pour la sécurité et référent désigné pour le suivi des inondations, vient de nous apporter un début de bonnes nouvelles :



- La première "bonne nouvelle" est l'amorce d'une reprise en main de la situation par le Préfet, au titre de son pouvoir régalién, dernier disant de tous les acteurs en charge de la sécurité des personnes et des biens. Il vient, semble-t-il, de proposer avec force, à défaut de pouvoir l'imposer, que le Conseil Général dispose d'une autorité suffisante pour agir comme un chef d'orchestre mettant en musique les actions de tous ces multiples intervenants entre lesquels responsabilités et pouvoirs de décision sont tellement dilués que le premier coup de baguette reste suspendu ! Depuis des mois, on parlait de

## Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

créer un Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) pour l'Argens, formule qui, comme en Charentes, a fait ses preuves. On parlait à défaut d'un Syndicat Mixte mais comme il en existe déjà plusieurs sur le Bassin versant (SIAN, SIACIA), ainsi que des Associations syndicales autorisées (ASA), la question reste celle de la coordination, du phasage des travaux préconisés et de la répartition des charges entre les collectivités. La voie choisie est de faire du Conseil Général le concepteur d'un vrai *Projet de Territoire* et le maître d'oeuvre d'un *PAPI*. C'est donc l'instance désignée par le Préfet et dépositaire de l'espoir sans illusion des sinistrés.

Au cours de l'un des 8 Ateliers des Assises Nationales sur les Risques Naturels des 19 et 20 janvier à Bordeaux, présidées par la Ministre de l'Environnement, Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Atelier consacré à "*la clarification de la Gouvernance*", j'ai évoqué ce besoin fondamental de cohérence et la capacité d'un Conseil Général à fédérer les multiples acteurs dilués dans un processus de décentralisation qui échappe à l'autorité de l'État. Des personnalités très qualifiées m'ont répondu qu'il n'existe aucun texte législatif ou réglementaire conférant une telle capacité à un Conseil Général. La piste de travail initiée par le Préfet du Var apparaît tout à fait inédite et son aboutissement ne repose que sur un *consensus loyal et responsable des Collectivités* et la (bonne) *volonté politique* ! Revoilà *l'impérieuse nécessité de notre Triple V* ! Tant mieux si ce type d'orchestration, totalement *innovant*, s'avère efficace et rapidement opérationnel car il est *inédit* dans le mode national de gestion des risques naturels !



Nous sommes là au cœur des recommandations des Assises dont les rapporteurs de la restitution des Ateliers ont tous répété, chacun en ce qui le concernait, que toutes les avancées espérées relevaient du GBS !

**Vous connaissez le GBS ?  
Le GROS BON SENS !!!**

Faut-il que le mythe gaullien du "génie administratif français" se soit évanoui à tel point, sous l'effet du management par le manque, qu'on en vienne à invoquer un tel totalitarisme de la pensée qui viendrait

imposer des évidences arbitraires et supplanter un dialogue social fécond et responsable !

- L'autre "bonne nouvelle", concrète, est qu'une procédure de travaux sur le lit des rivières semblerait devoir s'enclencher entre février et avril,



en commençant par confier deux missions aux services techniques de la Sécurité Civile de Brignoles :

- enlever *les embâcles* divers qui obstruent le pont de l'Argens sur la Nationale, véritable barrage à l'écoulement normal des eaux du fleuve en novembre 2011 et facteur important des débordement ;



- continuer par le secteur du Moulin des Iscles où brèches, ensablement et embâcles témoignent du danger ;
- **URGENCE :**



*Nettoyer et désensabler l'embouchure*

## Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

- on parle aussi de recreuser le lit du fleuve dont le niveau s'est considérablement élevé ;
- mais l'estuaire aussi est ensablé et, d'après le "gros bon sens", l'urgence est évidemment de commencer par traiter l'embouchure selon le programme d'aménagement inachevé de la plage de Saint-Aygulf - engagé avec celui de Port Fréjus - qui prévoyait un important ouvrage maritime d'enrochement en épi à l'embouchure du confluent de l'Argens et du canal du Reyran. Il serait facile d'en retrouver les études et les plans et de savoir pourquoi cet épi essentiel a été "oublié" lors de la réception des travaux prescrits.



Bâtir l'ouvrage maritime déjà programmé

Tout cela est "dans les cartons" et, selon les conclusions d'Eric ORSENNA aux Assises Nationales des Risques Naturels des 19 et 20 janvier à Bordeaux : *Quand on a le savoir des connaissances (études, expertises, projets...), il reste à croire (et donc à faire) ce qu'on sait.*

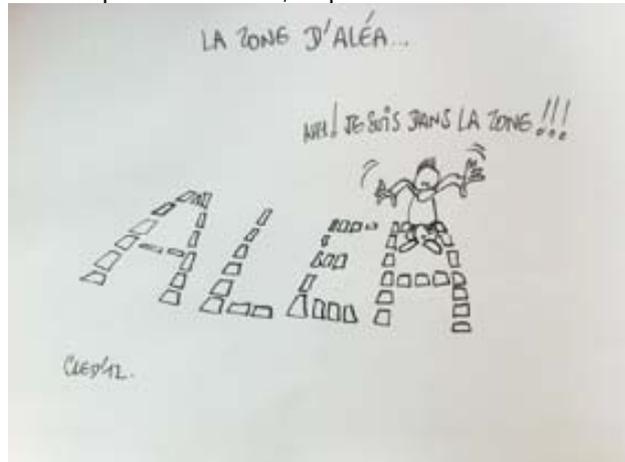


La présidente de l'UNALCI et Var-Inondations en dialogue constructif avec le Préfet de Gironde !

Chez nous aussi ! Depuis les inondations tragiques de 2010, Madame la sous-préfète n'a pas ménagé sa peine. Elle a acquis sans doute une connaissance du terrain tout à fait précieuse et on doit espérer qu'elle pourra transmettre sa vision éclairée à son successeur. En effet, toute l'économie locale repose sur deux piliers : les équipements touristiques et les exploitations en milieu rural.

- Les plans communaux de sauvegarde ne tarderont pas à édicter clairement les *dispositions de mise en*

*sécurité* des campings ou copropriétés de résidences de loisirs pour *ne jamais mettre en danger la vie d'autrui*, notamment des touristes saisonniers. C'est avec vérité et responsabilité que les médias, sans se fier aux apparences, doivent porter une campagne de promotion des établissements et installations appelés à accueillir, sous le plus haut label, le public en vacances. Toute



la France et aussi l'Europe aiment à profiter de notre climat et de nos plages et ne devront plus jamais revivre un tel cauchemar. Mais cette mise en sécurité à un coût et la Collectivité doit contribuer sans laisser la charge de ces lourds aménagements aux seuls établissements sinistrés. Ce serait leur imposer la double peine. Le dossier est encore dans la confusion.

- Le devenir du monde rural, qui représente plus d'un tiers des 673 déclarations individuelles de sinistres enregistrés, reste à ce jour en grand péril et la sous-préfète en est consciente.... N'est-ce pas elle qui a permis aux exploitants agricoles d'être reçus le 20 janvier par le Préfet du Var en réunion spéciale où ils ont pu exprimer leurs insurmontables difficultés ? Le Président de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), Xavier BEULIN, avait bien constaté la profondeur des dégâts et des incertitudes d'avenir et alerté la presse et le Premier Ministre, M. François FILLON, sans plus d'effets que les promesses de M. Bruno LEMAIRE, Ministre de l'Agriculture, affirmant son "souhait que tout soit fait pour que l'Agriculture soit maintenue dans la Vallée de l'Argens" (Var Matin du 11 janvier 2012) !
- Selon le même Quotidien local,
  - un producteur de spiruline, "découragé par le ravage de ses serres, ne produira plus à Fréjus ses algues bienfaitrices pour la santé" ;
  - un maraîcher, qui ne cesse de re-semer courageusement ses hectares de culture de salades pleins champs, noyées et dévastées, pour sauver son entreprise et ses emplois agricoles, est acculé à penser à quitter le pays faute de sécurisation et d'indemnisations décentes ;

## Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

- o un autre, qui fait aussi pousser de belles salades et des fraises lutte et refuse le statut de victime mais se sent abandonné comme la dernière roue du char et dénonce la supercherie du mot "calamités agricoles" qui recouvre un amoncellement de paperasseries, de demandes d'autorisations à l'Europe (puisque un « pays membre » n'a pas le droit d'aider directement ses agriculteurs en détresse sans enfreindre les « lois de la concurrence ») ! Au bout du compte: rien, trois fois rien au regard des pertes de la catastrophe ;
- o plus la surface d'exploitation est grande, plus le personnel est nombreux et plus le cultivateur est acculé à continuer en situation de survie. Il ne peut que s'accrocher à son terroir et tenter de récupérer sa clientèle échappée. Mais il a besoin d'urgence d'une vision claire sur le devenir qu'on lui réserve : Si les travaux sont trop chers, il faut que les Collectivités avouent devoir laisser la plaine fertile de l'Argens à l'abandon et que l'État dessine un devenir décent aux agriculteurs abandonnés ;
- o c'était bien le constat de Xavier BEULIN : visitant les sinistrés de novembre 2011, il n'avait pas hésité à dire publiquement "si on décrète que l'agriculture est finie sur cette zone, que ce soit clair". Il déplorait "l'incohérence des services de l'État", "l'immobilisme des pouvoirs publics", et l'effarante estimation des pertes (800M € + 900M € en deux crues) - qui laisse à penser que "cet argent aurait pu être utilisé à titre préventif dans des travaux" - ! Et il demandait au Premier Ministre qu'une mission interministérielle se saisisse du dossier et coordonne les actions de l'État. En somme, comme VIVA, il ne réclamait rien de plus qu'un pilote dans l'avion ! Deux mois après, on navigue encore dans le pot-au-noir !
- o Recevant du même journal des compliments pour sa promotion, Madame la future Préfète de la Mayenne commentait : "Cette décision du ministre, je l'ai apprise mardi soir, au téléphone. Je ne pensais pas qu'une telle promotion arriverait si tôt dans ma carrière. C'est un département très vaste et très peuplé. Dans ce secteur, j'aurai à travailler sur des problématiques agricoles, comme dans le Var... J'ai vraiment été bien ici !". Mission de confiance en effet ! Savait-elle déjà, la pauvre, les enjeux du département révélés par la presse, France 2 (13h-Laurent Delahousse-10 décembre 2011) et France Inter ("Interception" du dimanche 12 février 2012) ? ....

"La Mayenne en trois mots ?" lui demande-t-on. Elle répond : "l'Ouest, l'inconnu et une lumière un peu voilée" et elle sait que son chef-lieu est un palindrome : LAVAL... d'une façon ou l'autre qu'on le prenne, c'est toujours LAVAL...en Mayenne, "poubelle de la France", un département qui reçoit (même du Sud-est !) 300 000 tonnes de transformateurs électriques à décontaminer dans

son usine APROCHIM, pierre de scandale public et environnemental. La Mayenne ? Ses villages empoisonnés aux polychlorobiphényles toxiques (les fameux PCB), ses habitants là aussi "noyés" mais dans la pollution de la nature et des champs, de la nappe phréatique et du miel des abeilles qui s'éteignent ! Sans parler de la "Vache qui rit à la chèvre", ni du Babybel qui seront bientôt fabriqués aux Amériques ! Qui a dit que "le Bonheur est dans le pré" ?



Là-bas, le pire est l'insolence impudique des "pompes à fric", la dilution des responsabilités, l'absence de civisme et l'autisme des élus, prompts à s'accuser mutuellement ou à mettre en cause la démission de l'Etat. Je croirais plutôt à sa lente dépossession de toute capacité de gouvernance. C'est la grande lessive en famille, sordide, irresponsable, de plus en plus sale, que notre sous-préfète, qui sait se battre contre les impossibles, devra accomplir dès son arrivée dans ce cauchemar des écologistes et de ses nouveaux administrés .

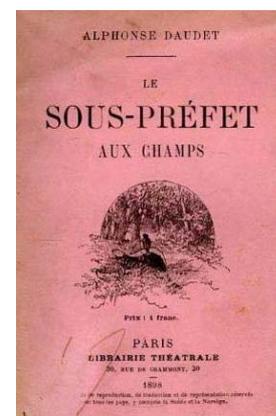
- Madame la sous-préfète fait partie de cette élite zélée servant un État dépossédé de son autorité et



en incapacité de prévoir et de gouverner. Et elle assume les devoirs de sa charge mais, dit-elle, "quand j'ai besoin de me ressourcer, de prendre une décision forte, j'aurais tendance à aller, en fin

d'après-midi au bas du village de Gassin, lorsque le soleil disparaît sur les Maures et que la lumière s'allume sur le golf..." .

On se croirait dans les Lettres de mon Moulin, quand Alphonse Daudet campe si bien un personnage touchant et pittoresque, "le sous-préfet aux champs", contraint de livrer aux petits oiseaux la tenue de son discours ! Craignons que, là-bas comme ici, à l'image de son illustre prédécesseur, elle n'ait d'autre choix que de noyer sa volonté politique dans un flux de procédures désespérément technocratiques et finalement moins opérationnelles que poétiques !



## Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

Pour elle, pour nous, souhaitons lui, loin de Gassin, de Châteaudouble, de la Chapelle de Combles ou du village de Bargème qui resteront ses nostalgies varoises, de penser encore, devant le désastre de Grez-en-Bouère, le village empoisonné, au combat qu'elle a mené sans pouvoir le gagner aux côtés des dracénois et des sinistrés toujours en péril dans la Basse Vallée de l'Argens.



*Les serres dévastées des horticulteurs trahis par certains assureurs*



*VIVA en manifestation pacifique avec les agriculteurs sinistrés de la plaine fertile de l'Argens*

### **L'humour est la politesse du désespoir** (Boris Vian, l'Écume des jours)

Les illustrations humoristiques sont de *Cled'12* pour les Assises Nationales des Risques Naturels de Bordeaux en 2012.

---

## DERNIERE MINUTE

Le Président du Sénat, sur demande du Groupe parlementaire du sénateur Pierre-Yves COLLOMBAT (Var), vient de répondre à la requête de VIVA par la création, le 22 février 2012, d'une MISSION d'INFORMATION COMMUNE SENATORIALE sur les causes et conséquences des inondations dans le Sud-Est de la France, présidée par le sénateur Louis NEGRE (Alpes Maritimes). *Voir plus de détails sur le site [www.viva2010.org](http://www.viva2010.org).*

Tous les espoirs des sinistrés en détresse de la *Basse Vallée de l'Argens*, après les inondations cataclysmiques de 2010 et 2011, reposent sur l'efficacité rapide de cette Mission pour provoquer les mesures de protection urgente des personnes et des biens menacés, faute de travaux sur les rivières, par le risque pesant d'une troisième crue de l'Argens aux prochaines fortes intempéries.

Si ces préconisations n'aboutissent pas rapidement aux solutions qui s'imposent, les sinistrés n'auront plus qu'à inviter poétiquement leur ancienne sous-préfète à venir avec eux aux Jardins du Luxembourg "voir tomber les feuilles mortes sur les blanches épaules des statues de pierre" ! (Anatole France).



*Le SENAT, Palais du Luxembourg*

---

## *Vivre installés au Val d'Argens*

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

[contact@viva2010.org](mailto:contact@viva2010.org)

BP 45 – 83372 Saint-Aygulf Cedex

[www.viva2010.org](http://www.viva2010.org)